



Gemeng
BEEFORT
Déiljen | Grondhaff

Personne de référence : Claire PICARD
Tél : 83 60 45 27
E-mail : claire.picard@beaufort.lu

AVIS AU PUBLIC

Lotissement d'un terrain

En application de l'article 29 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et conformément à la procédure prévue pour les règlements communaux, définie par l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en séance du 7 juillet 2026, le conseil communal a approuvé le lotissement de la parcelle suivante, conformément à la demande et aux plans lui soumis :

- morcellement d'un fonds sis à Beaufort, inscrit au cadastre de la commune de Beaufort, section B de Kosselt, au lieu-dit « route de Haller », sous le numéro 33/3082, en vue de la création de deux parcelles distinctes

Le texte de cette décision, avec les pièces à l'appui, est à la disposition du public à la maison communale à Beaufort, où il peut en être pris copie sans déplacement.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation à introduire par ministère d'Avocat à la Cour devant le Tribunal Administratif est ouvert contre cette décision endéans un délai de 3 mois à partir de la publication de l'acte attaqué ou, à défaut de publication, de la notification ou du jour où le requérant en a eu connaissance.

Le présent avis est publié et affiché en date du 22 juillet 2026 aux tableaux d'affichage et sur le site internet de la commune de Beaufort. La décision devient obligatoire trois jours après la publication par voie d'affiche dans la commune.

Les règlements deviennent obligatoires trois jours après leur publication par voie d'affiche dans la commune.

Beaufort, le 22 juillet 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

le bourgmestre ff.,
Bruno Grilo



le secrétaire communal adj.,
Tessy Pena
(contreseing art. 74 loi communale)



Administration communale de Beaufort
9, Rue de l'Église L-6315 Beaufort
Tél. 83 60 45-1 | commune@beaufort.lu
Fax 86 93 88 | www.beaufort.lu